

MAISON-ROUGE EN BRIE DIMANCHE 01 JUIN

BROCANTÉ VIDE GRENIERS

3€ / mètre minimum

RESTAURATION et BUVETTE SUR PLACE

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

28 MAI 2025



NOM _____ Prénom _____
N°, Rue _____ CP _____ Ville _____
Tél _____ Email _____ @ _____

RESERVATION

Mètres linéaires d'exposition (3m minimum) _____ X 3€00 = _____ €

Je conserver mon véhicule sur le stand NON

Préciser le type de véhicule(s) (Marque, Longueur, Largeur)

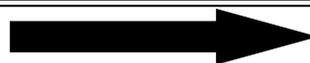
OUI + _____ 5,00 €

TOTAL _____ €

Je joins le règlement d'acompte de 9€00 *Acompte non remboursable, si l'emplacement n'est pas utilisé
Prévoir le complément à régler sur place le jour de la brocante*
 global de _____ €

En Espèce Chèque (chèque à l'ordre de « MANSYRUBIENS EN FÊTE »)

Compléter le verso



Organisée par



MANSYRUBIENS EN FÊTE



MAISON-ROUGE EN BRIE

- ↪ La brocante est ouverte aux commerçants et artisans ainsi qu'aux particuliers dans le respect de la loi (l'organisateur décline toute responsabilité).
- ↪ La profondeur du stand est environ 2,50 m.
- ↪ Le prix est de 3,00 €/mètre linéaire avec un minimum de 3 mètres linéaires.
- ↪ Pour un véhicule sur l'emplacement, il sera en prolongement ou en profondeur de l'emplacement (selon l'emplacement). ATTENTION : Nombre d'emplacement pour voiture limité. (Pour les véhicules spéciaux préciser le type)
- ↪ Tout exposant mineur doit être muni d'une autorisation parentale.
- ↪ Les numéros de place seront attribués dans l'ordre d'arrivée des inscriptions réglées.
- ↪ Accueil à partir de 6h. Toute place non occupée à 8h00 pourra être attribuée à d'autres participants.
- ↪ Toute réservation sera valide si elle est accompagnée d'une avance de 9,00 € non remboursable, si l'emplacement n'est pas utilisé.

ATTENTION. : Tout emplacement non accompagné des 9,00€ le 01 JUIN au matin, sera de suite attribué à un autre exposant.

Inscription à retourner avant **le 28 MAI**

35 rue des Jonquilles
77370 Maison-Rouge
06 70 97 74 02



Commerçant patenté

Au registre du commerce de _____ N° _____

Artisan

En _____ au registre de _____ N° _____

Particulier

Carte Nationale d'Identité N° _____

Passeport Délivrée le _____

Permis de Conduire Par _____ à _____

Le particulier doit se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile (EDF ou téléphone).

Il doit attester qu'il n'exerce pas d'activité para-commerciale passible de sanctions (l'organisateur décline toute responsabilité)

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements donnés ci-dessus.

Date et signature obligatoires

Organisée par



MANSYRUBIENS EN FÊTE

